

LE CANADA EST PRÊT À AIDER LES ASIATIQUES DE L'UGANDA

Le premier ministre Trudeau a fait la déclaration suivante le 24 août:

Le Gouvernement canadien a suivi très attentivement l'évolution de la situation en Ouganda depuis que, le 5 août, le président Amin a annoncé sa décision d'expulser des dizaines de milliers de résidents ougandais d'origine asiatique. Le 9 août, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures exprimait l'espoir que le président Amin reconsidérerait pareille décision en raison de ses graves répercussions sur le plan humain. Je regrette de devoir, vous annoncer que son intervention, de même que celle d'autres pays, n'a pu faire fléchir le Gouvernement ougandais. Bien que le président Amin ait modifié quelque peu les catégories de personnes touchées par l'ordre d'expulsion, nous n'avons pas l'assurance absolue que cet ordre ne soit pas entièrement exécuté. Le président a également refusé de prolonger le délai de 90 jours qu'il avait fixé. Nous déplorons vivement sa décision.

Afin de tenter de réduire les conséquences de cette mesure, qui affectent aussi bien les personnes expulsées de l'Ouganda que la population britannique, laquelle devrait faire place, dans un pays déjà surpeuplé, à un flot d'immigrants involontaires, le Canada est prêt à fournir son aide.

D'ici quelques jours, des représentants des ministères de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, ainsi que de la Santé nationale et du Bien-être social, se rendront à Kampala en vue d'accélérer l'acheminement des demandes présentées par les Asiatiques qui désirent immigrer au Canada. De la sorte, nous pourrons évaluer avec plus d'exactitude

le nombre de ces personnes et déterminer s'il y a lieu de prendre des mesures exceptionnelles pour s'occuper sans délai du cas de ceux qui, en temps normal, ne seraient pas acceptés comme immigrants. Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration a été autorisé à mettre en oeuvre, si les circonstances l'exigent, un programme d'urgence d'admission.

Je tiens à souligner que le Gouvernement canadien continue d'espérer que le général Amin tiendra compte des conséquences que les décrets de son Gouvernement auront non seulement pour les personnes qui résidaient dans son pays depuis longtemps, mais aussi pour le développement de l'économie de l'Ouganda, auquel le Canada a contribué. Je me dois également de souligner que l'application des déplorables mesures d'expulsion prises par le général Amin irait à l'encontre des obligations que son pays doit respecter en vertu de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration des droits de l'homme; elle serait aussi contraire aux principes énoncés dans la Déclaration du Commonwealth de 1971, dans laquelle les États membres ont réaffirmé leur foi dans la tolérance mutuelle et dans la dignité humaine.

Quant à nous, nous sommes prêts, aux termes de l'éventuel programme d'admission, à offrir une place honorable aux Asiatiques de l'Ouganda qui viendront au Canada. D'autres immigrants asiatiques ont déjà accru la diversité et la richesse culturelle de notre nation et je suis persuadé que ceux de l'Ouganda sauront, grâce à leur compétence et à leur travail, apporter une contribution tout aussi importante à la société canadienne.

LE PPCLI À CHYPRE

Le 2e Bataillon du *Princess Patricia's Canadian Light Infantry*, stationné à Winnipeg, sera la prochaine unité des Forces armées à exercer des fonctions de maintien de la paix à Chypre pour le compte des Nations Unies.

Sous le commandement du lieutenant-colonel J.H. Allan, de Kingston (Ontario), quelque 490 hommes se rendront à Chypre par avion au début d'octobre.

Le Bataillon remplacera le *Lord Strathcona's Horse (Royal Canadians)*, de Calgary, qui est à Chypre depuis avril dernier.

Bien qu'il n'ait jamais été affecté à Chypre auparavant, ce n'est pas la première fois que le 2e Bataillon du *PPCLI* est appelé à travailler sous l'égide de l'ONU. En effet, il a été le premier groupe canadien à combattre au cours de la Guerre de Corée, et la seule unité canadienne à obtenir la *United States Presidential Unit Citation*. L'unité fut citée à l'ordre du jour pour héroïsme exceptionnel lors de la bataille de Kap'young, en Corée, en 1951.

LE CANADA À L'EXPOSITION SELKHOZTEKHNIKA 1972

Douze fabricants canadiens de matériel agricole mettront leurs produits en montre lors de l'exposition internationale *Selkhoztekhnika* de 1972 qui se tient à Moscou durant septembre.

Cette exposition est organisée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'URSS en collaboration avec le ministère soviétique régissant la fabrication des tracteurs et des machines agricoles; on s'attend à ce que 20 pays prennent part à cette exposition, y compris l'Allemagne de l'Ouest.

Le Canada n'a jamais participé dans une aussi grande mesure aux expositions internationales qui ont lieu en Union soviétique. Le pavillon du Canada et les vastes terrains qui l'entourent dans le parc Sokolniki de Moscou où se tiennent habituellement les expositions, couvrent une superficie de plus de 14,800 pieds carrés, soit l'une des plus grandes qu'occupe un pays participant.

On présentera, dans le pavillon canadien et à l'extérieur, des moissonneuses-batteuses, des trac-